

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

TEVAITAU EP VAIANUI

Jeanne

**Collectivité à statut particulier/Assemblée de la Polynésie française/
Représentant**

Élu(e) ou nommé(e) le : 11/05/2023

Déclaration déposée le : 10/10/2023 08:54:50

Renseignements personnels :

Année de naissance : 19/09/1967

Adresse :

[REDACTED]

[REDACTED]

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : KUMUHEI POMARE de 05/2019 à 05/2023 Événementielle Commentaire : Activité en tant que patenté spécialisé dans le domaine de l'événementiel. [redacted] Mon entreprise ayant cessé d'exister depuis le 9 mai 2023 [redacted] [redacted]	2019 : 420 € Net 2020 : 2 521 € Net 2021 : 3 361 € Net 2022 : 4 202 € Net 2023 : 1 681 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Association PU TAHI HAGA NO GANAA de 01/2017 à 06/2023 Secrétaire adjointe Commentaire : Secrétaire adjointe de l'association depuis 2004. Activité non rémunérée.	2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net
Organisme : Association JEUNESSE VAIOPU de 01/2017 à 06/2023 Trésorière Commentaire : Trésorière depuis 2004, cependant il convient de préciser que l'association est en sommeil depuis 2014. Activité non rémunérée.	2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net
Organisme : Association FAMILLE TEVAITAU - MARO de 01/2019 à 06/2023 Présidente Commentaire : Activité non rémunérée.	2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net
Organisme : Conseil d'administration de l'office polynésien de l'habitat (OPH) depuis le 05/2023 Membre suppléante Commentaire : ██████████ Nommé officiellement le 19/05/2023. Nomination par arrêté n°23/2023/APF/SG du 19 mai 2023 modifié au sein dudit conseil d'administration appelé également commission extérieure et dont la durée effective est de 1 an renouvelable chaque année.	2023 : 0 € Net
Organisme : Comité de pilotage « Le Village Tahitien – The Tahitian Village » depuis le 05/2023 Membre suppléant Commentaire : Nommé officiellement le 19/05/2023. Nomination par arrêté n°23/2023/APF/SG du 19 mai 2023 modifié au sein dudit comité de pilotage appelé également commission extérieure et dont la durée effective est de 1 an renouvelable chaque année.	2023 : 0 € Net
Organisme : Commission Permanente depuis le 05/2023 Secrétaire Commentaire : Nommé officiellement le 19/05/2023. Nomination par arrêté n°19/2023/APF/SG du 19 mai 2023 modifié au sein de ladite commission permanente et dont la durée effective est de 1 an renouvelable chaque année.	2023 : 0 € Net
Organisme : Commission du logement, de l'économie numérique, de la communication et de l'artisanat depuis le 05/2023	2023 : 0 € Net

Description	Rémunération ou gratification
<p>Vice-Présidente Commentaire : Nommé officiellement le 19/05/2023. Nomination par arrêté n°20/2023/APF/SG du 19 mai 2023 modifié au sein de ladite commission législative de l'APF et dont la durée effective est de 1 an renouvelable chaque année.</p>	
<p>Organisme : Commission administrative des aides au logement individuel en habitat dispersé - CDP-Pays 2008-2013 depuis le 05/2023 Membre suppléante Commentaire : Nommé officiellement le 19/05/2023. Nomination par arrêté n°23/2023/APF/SG du 19 mai 2023 modifié au sein dudit conseil d'administration appelé également commission extérieure et dont la durée effective est de 1 an renouvelable chaque année.</p>	2023 : 0 € Net
<p>Organisme : Commission d'attribution de logement social privé depuis le 05/2023 Membre suppléante Commentaire : Nommé officiellement le 19/05/2023. Nomination par arrêté n°23/2023/APF/SG du 19 mai 2023 modifié au sein de dudit organisme appelé également commission extérieure et dont la durée effective est de 1 an renouvelable chaque année.</p>	2023 : 0 € Net
<p>Organisme : Commission administrative des aides financières au logement pour l'implantation d'un logement individuel en habitat dispersé ou pour l'amélioration de l'habitat individuel depuis le 05/2023 Membre suppléante Commentaire : Nommé officiellement le 19/05/2023. Nomination par arrêté n°23/2023/APF/SG du 19 mai 2023 modifié au sein de ladite commission administrative appelé également commission extérieure et dont la durée effective est de 1 an renouvelable chaque année.</p>	2023 : 0 € Net
<p>Organisme : Commission administrative ad 'hoc des aides financières pour l'implantation d'un logement individuel en habitat dispersé relevant de la programmation du CDP-Pays 2015-2020 depuis le 05/2023 Membre suppléante Commentaire : Nommé officiellement le 19/05/2023. Nomination par arrêté n°23/2023/APF/SG du 19 mai 2023 modifié au sein de ladite commission administrative appelé également commission extérieure et dont la durée effective est de 1 an renouvelable chaque année.</p>	2023 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Bernard Travaux Polynésie BTP Chef de chantier Commentaire : [REDACTED].

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Représentante depuis le 05/2023 Commentaire : [REDACTED] A ce titre, ma nomination officielle en qualité de représentante a été effective le 11 mai 2023 par arrêté n° 8-2023 APF/SG du 3 mai 2023 modifié prenant acte de l'élection des représentants à l'assemblée de la Polynésie française. En ce qui concerne mes rémunérations perçues, elles se déclinent comme suit : Juin 2023 = 938 772 XPF / 7 866,91 euros Juillet 2023 = 558 311 XPF / 4 678,65 euros Août 2023 = 558 311 XPF / 4 678,65 euros Septembre 2023 = 558 311 XPF / 4 678,65 euros Ce qui montre un total au prorata temporis de 21 902, 86 euros soit 2 613 705 francs pacifiques. A noter que les valeurs mentionnées sont des montants en valeur net relatifs à mes indemnités perçues durant cette période. Ceux-ci seront complétés en conséquence en fin d'année et sur chaque fin d'année civile.	2023 : 21 903 € Net

Observations

Je soussigné Jeanne TEVAITAU ep VAIANUI certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 10/10/2023 08:54:50

Signature : Jeanne TEVAITAU ep VAIANUI